

Compte-rendu du Conseil Municipal du 09/01/2025

Présents : , CHAUVIN Eric, MANZONI Jean-Michel, MICHAUD Luc, MILLET Damien, MOUREZ Thierry, TRESY Philippe, VALLET Patricia.

Absents excusés : GENET Juliette, donne pouvoir à CHAUVIN Eric,
BRETIN Anthony,
GIRARD Georges-François.

Secrétaire de séance : CHAUVIN Eric.

7 présents, 8 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

1 - Défense Incendie à Rosnay

Les premières réponses aux demandes de subventions pour aider la commune à répondre aux obligations légales en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sont parvenues en Mairie. Venue du Conseil Départemental 39, la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) prévoit un apport de 12.289 € pour amortir l'impact des 42.000 € à financer sur plusieurs années pour les équipements DECI.

La demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) est toujours en attente de réponse par les services de la Préfecture.

2 - Préparation budget 2025

M. le Maire sera épaulé par Damien Millet pour l'établissement du budget prévisionnel 2025, avant rendez-vous en Trésorerie Principale pour validation par l'agent en charge de la commune.

3 - Questions diverses

BOIS - FORET

Affouage, la visite sur site avec l'agent ONF du mercredi 11/12/24 a permis de constituer 2 lots d'affouage d'une trentaine de stères qui ont été attribués par tirage au sort. Par dérogation les affouagistes sont autorisés à entreprendre les travaux sans attendre l'intervention des bûcherons pour les fûts communaux destinés à la vente. Ils devront cependant interrompre leur travail (ONF dixit, "personne dans les bois") pendant le temps de présence des dits professionnels sur les coupes communales.

Un troisième lot équivalent a pu également être constitué autour du réservoir de "la Charne", attribué lui aussi.

Les volumes des houppiers des fûts de commune seront, après l'abattage par les bûcherons, estimés en volume. Ils seront ensuite répartis en 2 lots de 30 stères, avant nouveau partage du solde volumique entre les 5 inscrits à l'affouage cette année.

MAIRIE

Falaise escalade, la convention d'entretien du site d'escalade par le Comité Territorial 39 de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (CT 39 - FFME), validée au niveau communal lors du CM du 07/11/24, sera finalement passée au nom de la ComCom BHS. Cette dernière, considérant les deux sites d'escalade de Lavigny et de Mirebel situés sur son territoire comme des atouts touristiques et sportifs supplémentaires, prendra en charge le coût annuel de la prestation du CT 39 - FFME.

Pour rappel, en assurant l'entretien des sites et leurs équipements la FFME libère les communes concernées de responsabilités importantes relatives à la sécurité des personnes.

Bulletin annuel, en cours de réalisation, les textes des rédacteurs sont disponibles. Il reste encore à formaliser la mise en page...

Logement communal, le sous-compteur d'eau semble être bloqué. Vraisemblablement défectueux, il va être vérifié et, au besoin, remplacé pour permettre la régularisation des charges locatives.

Droit Individuel à la Formation des employés, l'agent polyvalent Quentin Répécaud doit effectuer une formation dans le cadre de son projet professionnel, et aurait souhaité pouvoir bénéficier d'un Congé Individuel de Formation (CIF). Renseignements pris auprès des structures compétentes, le CIF n'est pas applicable dans le domaine des collectivités publiques. Il doit donc envisager un autre cheminement administratif pour atteindre son but.

VILLAGE

Illuminations, les installations lumineuses de fin d'année seront déposées ce vendredi 10 janvier.

Dans le même domaine des illuminations, une étude va être menée pour envisager le remplacement du spot qui met en lumière le clocher de l'église par un nouveau matériel moins gourmand en énergie.

Repas des Aînés, bilan satisfaisant pour le repas du dimanche 15 décembre au restaurant "Paris-Genève" à Perrigny, instants sympathiques et menu apprécié.

Quelques remarques cependant, notamment quant à l'éventualité de reprendre une distribution généralisée de colis pour les personnes qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, prendre part au rassemblement au restaurant.

Vœux du Maire, le traditionnel moment convivial, accompagné du verre de l'amitié, se tiendra le 25 janvier. Tous les habitants sont cordialement conviés à participer à cette cérémonie à 11 heures à la salle communale.

STRUCTURES EXTERIEURES

ComCom Bresse Haute Seille, pour l'essentiel consacré aux divers sujets administratifs et financiers qui permettent d'assurer le fonctionnement de la structure de coopération intercommunale, le dernier Conseil Communautaire du 19 décembre livre tout de même des informations susceptibles d'intéresser un peu plus les habitants du territoire.

Au début de la réunion, un des vice-président du SICTOM, également membre de la ComCom BHS, détaille la nouvelle augmentation des tarifs appliqués aux abonnés pour la collecte des ordures ménagères, et l'explique par une augmentation des charges associée à une diminution des recettes.

Cette dernière est liée, entre autres, à une baisse de la production d'énergie (four d'incinération des déchets) qui peut être revendue, issue paradoxalement du comportement vertueux des abonnés qui réduisent leurs déchets, ainsi qu'à des défauts dans la qualité du tri entraînant des achats à plus bas prix par les entreprises de la filière recyclage.

Sur ce point, les communes rurales peuvent ressentir les prémices d'une injustice puisqu'elles sont les plus performantes en matière de tri. Leurs habitants sont plus impliqués dans le processus, et plus sensibles aux enjeux environnementaux. Ils disposent également de plus de place que les citadins pour mettre en place le compostage de leurs déchets végétaux.

D'où un nouveau paradoxe, les placettes de compostage collectif installées en ville fonctionnent "trop" bien. Trop vite remplis, ces bacs collectifs vont vraisemblablement nécessiter de nouveaux investissements : mise en place d'un réseau de collecte spécifique, donc achat de nouveaux véhicules, construction d'une nouvelle plateforme de compostage, embauche de personnels, etc.

Parallèlement, le SYDOM du Jura, qui regroupe les différents SICTOM, eux-mêmes confrontés aux mêmes problématiques, voit lui aussi ses charges augmenter par l'impact de la hausse du coût de l'énergie. Cerise sur le gâteau, les assurances menacent de ne plus s'engager, ou avec une hausse monumentale des tarifs, sans investissements consentis par les structures en matériels de défense incendie (installation aux plafonds des bâtiments de sprinklers, ces arroseurs automatiques qui se déclenchent automatiquement...).

En résumé, et familièrement, "ça devrait pas s'arranger" !

Comme à chaque augmentation de ces tarifs, les délégués des communes au Conseil Communautaire (à l'instar des membres des différents Conseils Municipaux qui ont tous à voter le même sujet) s'insurgent d'avoir à avaliser des décisions prises en amont, et d'ainsi se faire forcer la main. Sans résultat, puisque l'augmentation doit être votée...

Plus positive, la nouvelle de l'installation prochaine d'une structure touristique et sportive dédiée à la pêche de la carpe sur le site des étangs de Desnes. Ces derniers ont, déjà aujourd'hui, une réputation européenne dans ce domaine spécifique puisque pêcheurs belges et hollandais viennent régulièrement mêler leurs lignes à celles des pêcheurs régionaux et nationaux.

Encadrée par des moniteurs professionnels et diplômés, la structure "Evasion Pêche Jura" proposera initiations, cours plus approfondis, et même séjours sur site de plusieurs jours, enrichissant ainsi la palette des attraits touristiques du territoire Bresse Haute Seille.

VIVRE ENSEMBLE EN COMMUNE

Affouage, repas des Aînés et illuminations, ces sujets ayant suscité des discussions vives et engagées à plusieurs reprises lors des dernières réunions du Conseil Municipal (discussions faisant parfois état de la circulation entre bouches et oreilles du village d'éléments d'information déformés ou erronés), ils devraient prochainement faire l'objet de points spécifiques de l'ordre du Jour .

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 06 février 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 21 h 10.

Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 15/01/2025

Le Maire, Luc MICHAUD.

